



## APPEL À COMMUNICATIONS

### **Promouvoir l'équité dans les institutions d'enseignement : quelles pratiques mettre en place et sous quelles conditions?**

Colloque intersectionnel dans le cadre du 90<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS, Université de Montréal, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, Québec (Canada)

Lundi 8 mai 2023

Colloque #619

Les dernières années ont été témoin d'une prolifération de politiques institutionnelles dans divers milieux, dont les milieux d'éducation, visant à renforcer l'équité, la diversité et inclusion (EDI) et dans certains cas, la décolonisation. L'équité interpelle de plus en plus les décideurs et les intervenants du milieu de l'éducation, du secteur jeunes à l'université. Les obstacles systémiques et conditions organisationnelles nuisant à l'épanouissement des personnes dans ces milieux sont souvent identifiés dans les politiques, mais les pratiques à implanter pour soutenir leur inclusion sont moins connues, peu ou mal implantées et leur portée est encore peu étudiée. La décolonisation, pour sa part, soulève des enjeux autant au niveau des structures et systèmes d'accès aux institutions d'enseignement, qu'à celui du contenu et des formes de savoirs mis de l'avant.

Si ces stratégies peuvent faciliter l'accès aux personnes issues des groupes concernés dans les milieux d'enseignement, sans un changement sur le plan structurel, sans la mise en place de nouvelles pratiques institutionnelles et sans l'établissement des meilleures conditions pour soutenir ces pratiques, les inégalités sociales ne peuvent que se perpétuer. Ces inégalités se nourrissent des structures qui ont contribué à la construction et au maintien des conditions ayant mené à l'exclusion des personnes. En effet, l'oppression, la discrimination et l'exclusion sont à la fois des processus et les résultats de ces processus qui se développent à travers les inégalités et les divisions sociales (Thompson, 2001). Un changement sur le plan des inégalités sociales dans les milieux d'éducation passe donc par un changement de pratiques permettant la confrontation de ces processus et par la reprise de pouvoir par les groupes concernés (Pullen Sansfaçon, 2013; Van Wormer, 2010), afin de favoriser l'inclusion et le plein épanouissement des personnes. De plus, en raison du travail en silo et en niche, il demeure difficile d'arriver à une compréhension fine des besoins de tous les sous-groupes concernés par l'EDI, à la prise en compte des besoins des personnes en situation d'intersectionnalité, c.-à-d. subissant plusieurs formes d'iniquités en raison de leur appartenance à un groupe présentant plusieurs marqueurs associés aux dynamiques d'identification et de stratification sociales (p. ex. genre, ethnicité, statut socioéconomique, etc.).

Ce colloque vise une compréhension plus globale des pratiques favorisant l'EDI dans les institutions d'enseignements, et à examiner les conditions pour les mettre en place. Le CRI-JaDE invite donc chercheur.e.s, intervenant.e.s, professionnel.le.s, étudiant.e.s, activistes, à faire état de leurs travaux et réflexions autour d'une des deux thématiques suivantes :



- **Bloc 1** : Les conditions organisationnelles à mettre en place pour que les politiques EDI qui prévalent dans les établissements d'enseignement se traduisent par un changement de pratiques
- **Bloc 2** : Les exemples de pratiques favorisant la prise en compte de l'EDI dans les institutions

Nous sommes particulièrement intéressé·e·s aux propositions de communication provenant des perspectives intersectionnelles.

### **Présentations régulières - Chercheur.e.s, professionnel.le.s, praticien.ne.s**

Les présentations régulières seront de 15 minutes. Les personnes intéressées à soumettre une communication sont invitées à nous faire parvenir les informations suivantes par courriel à [info@crijade.com](mailto:info@crijade.com) dans **un seul document** (format Word) :

- Titre de la communication (180 caractères, espaces compris)
- Nom, prénom, fonction, affiliation et courrier électronique de la personne
- Résumé de la communication (300 mots maximum)
- Indiquer le bloc dans lequel la communication proposée s'insère
- Une courte notice biographique (125 mots maximum).

### **Présentations éclairs - Étudiant.e.s**

Les personnes étudiantes sont encouragées à soumettre des propositions pour des « présentations éclairs » (5 minutes) dans l'un des deux blocs, par courriel à [info@crijade.com](mailto:info@crijade.com) dans **un seul document** (format Word) :

- Titre de la communication (180 caractères, espaces compris)
- Nom, prénom, fonction, affiliation et courrier électronique de la personne
- Résumé de la communication (300 mots maximum)
- Indiquer le bloc dans lequel la communication proposée s'insère

**La date limite de soumission est le 16 février 2023.** La confirmation d'acceptation sera envoyée avant le 1er mars 2023 et les personnes sélectionnées devront finaliser leur inscription le 10 mars. Le CRI-JaDE prendra en charge les frais d'inscription pour les personnes étudiantes et représentantes d'organismes communautaires dont les propositions seront acceptées.

### **Comité organisateur**

- **Isabelle Archambault**, co-directrice du CRI-JaDE, École de psychoéducation, Université de Montréal
- **Annie Pullen Sansfaçon**, co-directrice du CRI-JaDE, École de travail social, Université de Montréal
- **Diahara Traoré**, professionnelle de recherche, CRI-JaDE
- **Chantal Lévesque**, membre du comité scientifique du CRI-JaDE